



Communiqué

Le 16 décembre 2020

LES ORGANISATIONS D'AUTEURS SONT SOLIDAIRES DE LA DEMANDE DE RÉOUVERTURE DES CINÉMAS

Afin de contester la décision du Gouvernement de fermer les cinémas au moins jusqu'au 7 janvier, les organisations représentant les auteurs d'œuvres audiovisuelles et cinématographiques, l'AGRAF, le Groupe 25 Images, la Guilde Française des Scénaristes, la Fédération des Associations des Métiers du Scénario, la SACD et le SCA ont déposé un mémoire en soutien au référé-liberté déposé ce jour au Conseil d'Etat par la Fédération Nationale des Cinémas français et les autres organisations professionnelles du cinéma contre la fermeture des cinémas.

Ce mémoire a aussi été soutenu par l'ADAMI ainsi que la Fédération nationale des syndicats de spectacle, du cinéma, de l'audiovisuel et de l'action culturelle CGT.

Prise sans concertation et sans aucun élément scientifique justifiant d'une dangerosité particulière des salles de cinéma, la décision prise par le Premier Ministre est une mesure qui met en péril l'avenir des cinémas et de la création cinématographique française.

Les organisations d'auteurs sont donc solidaires de la demande effectuée par la Fédération des cinémas français et des signataires du référé-liberté visant à rouvrir, dès que possible, les salles de cinéma, en concertation avec l'ensemble des professionnels du cinéma et dans le respect de protocoles sanitaires stricts.

Contacts presse :

L'AGRAF : Cécile Noesser - cecile.noesser@agrafanim.com

Fédération des métiers du scénario : Alban Ravassard - federation.ams@gmail.com

Le Groupe 25 images : Dominique Attal - gr25images@orange.fr

Guilde Française des Scénaristes : Mickael Lemesle - permanence@guiledesscenaristes.org

SACD : Agnès Mazet – agnes.mazet@sacd.fr

SCA : Sabine Le Stum - contact@scenaristesdecinemaassocies.fr